

Renaissance and Reformation Renaissance et Réforme



Boudou, Bénédicte. La sphère privée à la Renaissance. « Les cachettes du coeur »

Mawy Bouchard

Volume 45, Number 4, Fall 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1105506ar>

DOI: <https://doi.org/10.33137/rr.v45i4.41397>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (print)

2293-7374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bouchard, M. (2022). Review of [Boudou, Bénédicte. La sphère privée à la Renaissance. « Les cachettes du coeur »]. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 45(4), 246–248. <https://doi.org/10.33137/rr.v45i4.41397>

© Mawy Bouchard, 2023



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Boudou, Bénédicte.

La sphère privée à la Renaissance. « Les cachettes du cœur ».

Études et essais sur la Renaissance 123. Série « Éthique et poétique des genres 4 ». Paris : Classiques Garnier, 2021. 483 p. ISBN 978-2-406-10677-7 (broché) 45 €.

Ce livre de grande envergure, récompensé par le Prix de l'Académie française Monseigneur Marcel 2022, est le fruit d'une réflexion menée sur des auteurs de la Renaissance qui reconnaissent chacun une valeur particulière au for intérieur. Contrairement à ce que laisse entendre le titre de son ouvrage, Bénédicte Boudou ne s'en tient pas à l'étude d'une seule sphère humaine ou historique, mais touche nécessairement aussi à celle de l'espace public – ce for extérieur « où l'individu est confronté au jugement de la société » (23), qui souligne par le pléonasme le rapport indivisible avec l'intime –, confronte des éléments doxiques issus de la période médiévale jusqu'aux débats religieux du xvi^e siècle, qui débordent les frontières historiques étudiées par Hélène Merlin dans son *Public et littérature en France au xvii^e siècle* (Paris : Les Belles Lettres, 1994).

La division en trois parties constitue une réponse intéressante et congruente à la complexité du propos, qui se décline à travers un corpus diversifié du point de vue du genre et complémentaire dans sa façon d'exposer la problématique de la sphère privée. Du manuel de confesseurs (Nicolas Gilbert/Gabriel-Maria) aux nombreux traités religieux polémiques (de Luther à Calvin), du recueil de nouvelles aux essais et aux libelles, l'étude de Bénédicte Boudou donne accès à des textes et des concepts qui s'éloignent des cadres stricts de la littérature. La sphère privée est celle de la conscience individuelle, de la foi et donc du libre choix et du libre arbitre, mais aussi celle de la honte, de la culpabilité, du consentement, de la résistance ou de la dissidence.

Les textes étudiés font clairement apparaître un sens parallèle donné à la sphère publique, souvent synonyme d'un pouvoir contre lequel l'intimité se déploie. Rarement associée à la liberté d'action dans l'espace public, la liberté de conscience qui se manifeste dans l'intimité individuelle doit au contraire combattre les accusations qui fusent des institutions sociales, politiques et religieuses, et mènent tout aussi bien au scandale qu'à l'hérésie. Prolongeant des constats établis par Christian Biet, Bénédicte Boudou montre comment la littérature fait évoluer la pensée du droit en donnant accès par la fiction à l'intériorité des personnages, à l'« intention », notion cruciale tant pour le droit

ecclésiastique que pour le droit civil et criminel. La thématique du mariage clandestin, omniprésente dans la nouvelle de la Renaissance, met au jour la confrontation des deux sphères du privé et du public, le mariage secret fondé sur le serment du cœur devant Dieu, lequel interroge la valeur et la légitimité du mariage public et légal.

La problématique traitée par Bénédicte Boudou mène tout d'abord à montrer comment la distinction chrétienne entre le spirituel et le temporel entraîne une valorisation de l'intime. L'intérêt accordé au manuel de confession est lié au constat préliminaire que la confession, encouragée par le droit ecclésiastique, permet une émancipation de la conscience et favorise la « plongée dans le for intérieur » (62). Sorte d'envers du décor des nouvelles de la Renaissance qui mettent souvent en scène le scandale (à la fois occasion de tomber dans le péché et tumulte public qui en résulte), la première partie de l'ouvrage de Bénédicte Boudou examine le côté « occulte » du péché et montre que le « scandale » (qui se répercute dans le lexique diversifié de la rumeur publique) n'est que la face publique du secret révélé au confesseur, préservé pour le bien du pécheur et de la communauté : c'est « la visibilité d'une faute qui fait le scandale [...], parce qu'elle porte atteinte à la *caritas* » (71).

Les recueils de nouvelles analysés (ceux principalement de Des Périers, Marguerite de Navarre, Boaistuau et Belleforest) ont ceci en commun de mettre en scène des personnages de castes et de statuts sociaux différents, de donner à lire « l'indépendance que prennent [d]es personnages vis-à-vis des conformismes », puis leur « réaction et leur résistance [qui] affirment une volonté de penser par soi-même, en ne se fiant qu'à son jugement. » (164). Souvent le récit d'une intrusion dans l'espace intime par un personnage qui s'en donne le pouvoir, les nouvelles racontent aussi les dommages et conséquences d'une exposition publique. La privauté des personnages ne peut véritablement advenir que dans un contexte de bienveillance, qui laisse à chacun son libre arbitre et la possibilité de corriger ses fautes secrètes.

Les *Essais* de Montaigne marquent pour Bénédicte Boudou le moment où les valeurs sont « privatisées » et où une distinction plus nette s'établit entre l'ordre public et privé, mais Montaigne, en insistant dans ses *Essais* sur l'importance de son « oisiveté » et de sa vie en retrait, n'exprime pas pour autant un renoncement à la vie publique : « En qualifiant par le vocable trivial d'"arrière-boutique" ce que d'autres appelaient le "château intérieur", Montaigne suggère combien il entend recréer en tous lieux cet espace de liberté,

comme un refuge provisoire pour celui qui, tenant “boutique”, y fait des allers et retours. » (315). La position de Montaigne n'est pas la même que celle des personnages féminins des nouvelles du xvi^e siècle, lesquels n'ont pas l'occasion de se distancier de la vie active et publique mais évoluent dans un espace *a priori* privé, Montaigne cherchant plutôt à « garantir son immunité personnelle » (412), qu'il conçoit telle une évasion ponctuelle d'un monde où il n'a pas le pouvoir d'agir utilement et honnêtement, en accord avec sa conscience. L'examen minutieux des propos de Montaigne sur le lecteur, l'amitié, la solitude et l'espace de la librairie montre que le rapport au privé et à l'intimité passe par la découverte d'un interlocuteur qui se confond souvent avec la voix du for intérieur, et que Montaigne exprime dans son célèbre « parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Bénédicte Boudou propose aussi que l'évincement du *Discours de la servitude volontaire* de La Boétie, une exaltation de la « liberté politique et publique », fait place dans les *Essais* à l'apologie à la fois de l'amitié (sublime) et de l'autonomie individuelle, du for intérieur, comme si Montaigne actualisait, vingt-cinq ans après la disparition de son ami, la glorification de la liberté, mais intérieure.

Il s'agit d'un ouvrage important, qui ouvre un vaste horizon d'études et de réflexion.

MAWY BOUCHARD

Université d'Ottawa

<https://doi.org/10.33137/rr.v45i4.41397>